

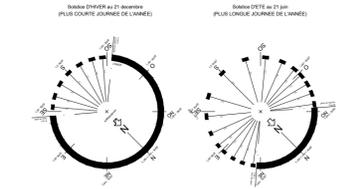
NOTE

- Ce plan est un schéma de principe, par l'entrepreneur de mettre dans les plans de mise en oeuvre. Toutes les dimensions sont le site indicatif et monitor.
- Lorsque des omissions, des inexactitudes ou des incohérences du mode de conception doivent être immédiatement informées.
- Plans d'étage, les façades et les sections 01/50 / 1: 100 ne doivent pas être utilisés comme un dessin de détail.
- Certains plans avec les mots « phase de mise en oeuvre » peuvent servir de base pour les plans de construction et de construction établis par l'entrepreneur. Ces dessins doivent être préalablement soumis pour approbation à la conception.
- Toutes les structures et les quantités à exporter à partir de béton et d'acier selon les données de la stabilité de l'ingénieur. Plans d'architecture sont indicatifs! Les contradictions entre les plans d'architecture et de stabilité doivent être signalés immédiatement au concepteur.
- Toutes les ouvertures et baies sont effectuées selon les données de la stabilité de l'ingénieur.
- Pour construire des cadres dans le sol sans gel et de charge, et selon les données de la stabilité de l'ingénieur.
- Techniques (chauffage central / électrique / ventilation ...) sont réalisées selon les plans des techniques d'ingénieur et / ou sur la base des dessins approuvés du fabricant.
- Contradictions entre l'architecture et la planification ? doit être immédiatement signalé au concepteur.
- La rénovation des locaux est seulement indicatif! La conception du mobilier ne fait pas partie de ce fichier.

Le projet d'« Aménagement de l'Espace Browning en parc urbain » a été proposé au cofinancement dans le cadre de la Programmation FEDER 2014-2020 - Programme opérationnel « Wallonie 2020 », Axe 4 « Développement urbain intégré », Section 5.2 « Revitalisation de certains quartiers urbains », Mesure 5.2.1. « Renforcement de l'attractivité urbaine pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises ». Il fait partie du portefeuille « Herstal, une nouvelle urbanité pour une Ville durable ».

Le projet étant soumis au cofinancement du FEDER et de la Région Wallonne, l'attribution du marché est soumise à l'avis de légalité de l'administration fonctionnelle compétente, à savoir la DGO3 - Département des Politiques européennes et des Accords Internationaux - Direction des Programmes européens (Espaces verts).

ORIENTATION



LEGENDE ESPACE PUBLIC

- Mesure au sol
- Arbres existants maintenus
- Nouveaux arbres à planter
- Engazonnement
- Plantations basses
- KoMex
- Béton brossé couleur gris claire
- Béton couleur gris foncé
- Gravier basalte
- EPDM de couleur beige
- Lame en acier
- Situation existante à démolir
- Limite d'intervention
- Citruine

LEGENDE MATERIAUX

- Structure de la halle
- Banc
- Rack à vélo
- Eclairage sur mur
- Installations sportive
- Fontaine à eau
- Modules de jeu
- Poubelles
- Gt Gleditsia triacanthos 'Sunburst' Févier d'Amérique 'Sunburst'
- Bp Betula pendula Bétulaie commun
- Qr Quercus robur Chêne commun
- Ag Alnus glutinosa Aulne glutineux
- Pt Populus tremula Tremble d'Europe
- Ctp Crataegus laevigata 'Paul's Scarlet' Aubépine à deux styles 'Paul's Scarlet'
- Cm Crataegus monogyna Aubépine une style
- bricque parement - existant
- couverture de toiture - tuile plate émaillée noire
- couverture de toiture - polycarbonate
- Tuile plate végétale
- Fondations cheminements
- Dalle béton
- Gravier basalte
- Eléments de fermeture en acier galvanisé
- Revetement métallique vertical noir
- Revetement métallique noir
- sol
- Maçonnerie existante
- Nouvelle maçonnerie - briques récupérées
- isolation thermique PUR
- isolation thermique ouate de cellulose
- mur existant
- mur à démolir

Liste des matériaux

- 1 - Parement en brique
- 2 - Grille en acier galvanisé fixe
- 3 - Double-porte grille en acier galvanisé
- 4 - Structure métallique existante
- 5 - Couverture de toiture - polycarbonate
- 6 - Couverture de toiture - tuile émaillée noire
- 7 - Cheneau en zinc
- 8 - Descente eaux pluviales - zinc
- 9 - Revêtement extérieur barilage vertical métallique noir
- 10 - Revêtement panneaux métalliques teintés noir
- 11 - Structure - non portante poteau bois
- 12 - Menuiserie ext. - fenêtre extérieure à rupture thermique en aluminium noir
- 13 - Menuiserie ext. - porte en bois noir
- 14 - Marches en béton préfabriqué
- 15 - Revêtement intérieur panneau bois contrepique

Parc Browning

Aménagement du parc Browning
Construction de la maison intergénérationnelle

Adresse :
Rue Faurieux et Rue Jean Lamoureux
4040 Herstal

Herstal, division 3
nr - 878p, 852d, 882m, 882n, 882p, 882r

CLIENT

Ville de Herstal
Place Jean Jaurès n 45
4040 Herstal

T +3242568320
E sandra.nocera@herstal.be

ARCHITECTE

MULTIPLE architecture & urbanism
Avenue des Gaulois 3
1040 Bruxelles

T02 502 13 15
E info@multiple.be



Abdelmajid Bouloucin

BUREAUX D'ETUDE

Bureau d'études stabilité & techniques
Arcadis Belgium sa
rue des Guillemins 26 - 2e étage
4000 Liège

Livia de Beltrove

Aménagement du parc Browning
HALLE Plan R+0

phase
date premier indice 21/09/2023
architecte de projet Multiple
nombre dossier 1615
AR116.0002-AD.J.PLAN-Halle-003-Plan R0

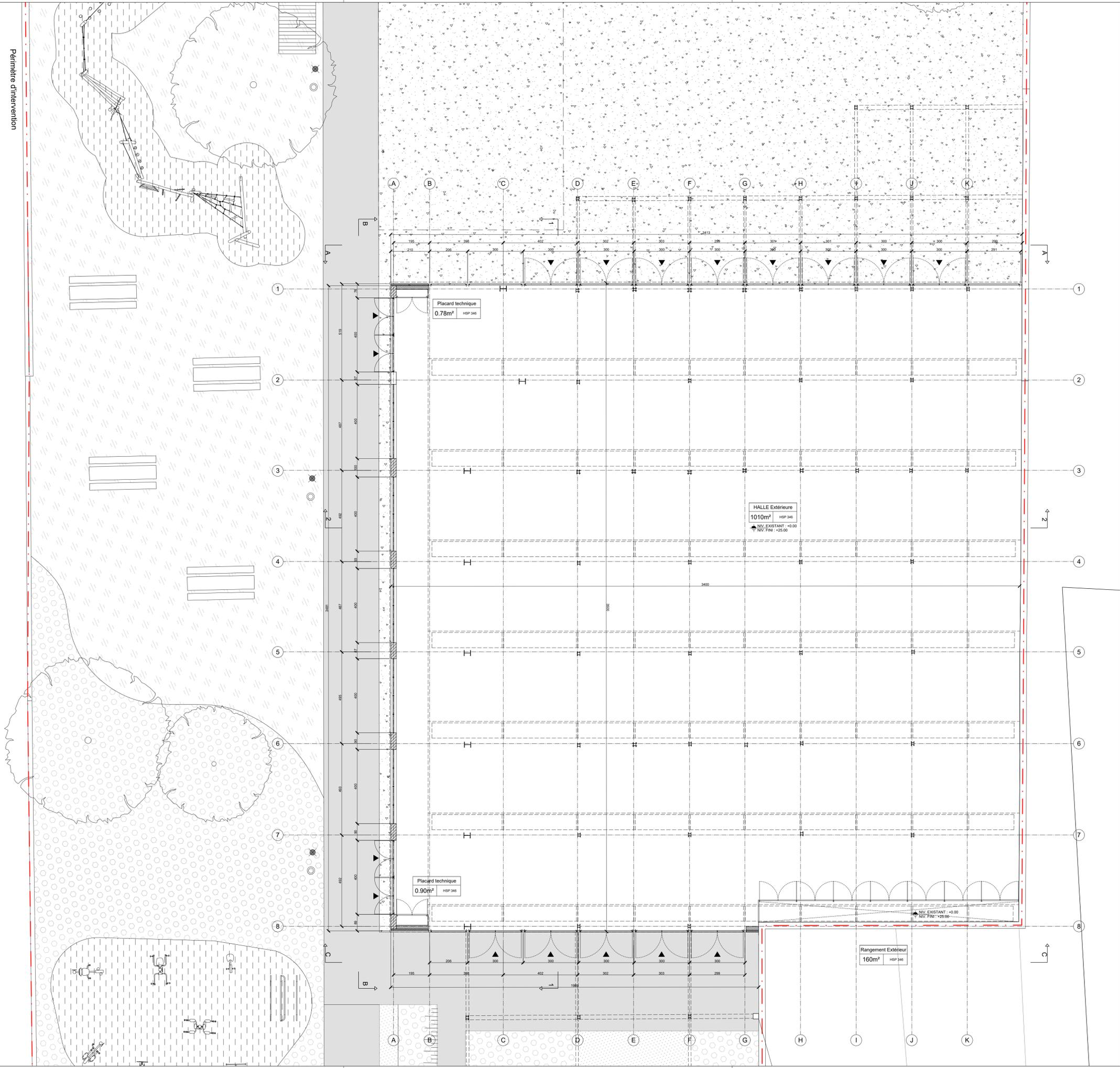
INDICE 0 DATE 21.09.2023

NUMERO DE PLAN

3

ECHELLE

1:100



Placard technique
0.78m² HSP 346

HALLE Extérieure
1010m² HSP 346
NIV. EXISTANT = +0.00
NIV. FINI = +25.00

Placard technique
0.90m² HSP 346

Rangement Extérieur
160m² HSP 346